



*Le Financement Basé sur les Résultats,  
une perspective pour l'obtention des  
soins de qualité au Bénin !*



*Ensemble, œuvrons pour la  
qualité des soins dans nos  
hôpitaux !*



## **Projet de Renforcement de Performance du Système de Santé (PRPSS)**

**Dossier de presse de la  
cérémonie de remise des  
premiers crédits du  
Financement Basé sur les  
Résultats (FBR) aux  
Formations Sanitaires  
Ouidah, le 17 septembre 2012**

### Informations pratiques

**Date et lieu :** 17 septembre 2012 à l'Hôpital de Zone de Ouidah (BENIN)

**Organisateur :** Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS)

**Partenaire :** BANQUE MONDIALE avec l'appui du consortium AEDES/SCEN pour la vérification et le contrôle externe

### Contexte et Justification

Conçu comme un des outils de mise en œuvre du Compact pays signé par l'Etat Béninois et un groupe de partenaires, le Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS) participe à la mise en œuvre du Swap dans le secteur de la santé. Le Financement Basé sur les Résultats (FBR) est une des trois composantes du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé. Il est à noter que le PRPSS comporte trois composantes à savoir : le Renforcement de la performance des établissements par le Financement Basé sur les Résultats (FBR), pour un montant total 18 millions \$US ; l'Amélioration de l'accessibilité financière des populations aux soins (13,8 millions \$US) ; et le Renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de la Santé (2 millions \$US). La Banque mondiale vient d'octroyer au Bénin un don additionnel de 10 millions d'\$ US pour appuyer les efforts du Gouvernement dans le cadre de la gratuité de la prise en charge du paludisme chez les femmes enceintes et les enfants. Cette action porte l'apport de la banque dans le cadre de ce projet à 43,8 millions de \$ US pour quatre ans.

Sur financement de la Banque Mondiale, le FBR couvre 8 zones sanitaires sur les 34 dont dispose le pays. La couverture des autres zones du pays sont en vue avec le Fonds Mondiale (17 zones), l'alliance Mondiale pour la Vaccination GAVI (4 zones) et la Coopération Technique Belge CTB (5 zones). L'apport des autres partenaires techniques est attendu pour renforcer la plate-forme « Renforcement du Système de Santé ».

Dès sa mise en œuvre effective, la composante FBR a démarré ses activités au plan opérationnel. Ainsi, d'octobre 2011 à Août 2012, plusieurs actions sont à l'actif de l'équipe technique. Il s'agit de la formation des formateurs, des cadres du Ministère pour une appropriation du nouveau concept FBR. Des documents de base et de programmation ont été conçus et élaborés tels que le Plan de travail du PRPSS, le Guide pratique des procédures FBR plus opérationnel par rapport au document de cadrage, l'élaboration de 12 modules de formation sur le FBR à l'intension des différents acteurs et la Stratégie d'identification et de contractualisation avec les Organisations à Base Communautaire (OBC), le Plan de communication sur le financement Basé sur les Résultats et enfin une application informatique liée au web ([www.beninfbr.org](http://www.beninfbr.org)) a été conçue pour gérer les données, assurer la facturation et la diffusion des résultats FBR aux différents acteurs.

De même, il a été procédé à l'élaboration et la Signature de 189 contrats avec les structures sanitaires éligibles aux activités FBR et l'élaboration des projets des contrats internes entre le Ministère de la santé et les structures de régulation du FBR en cours de validation. Pour assurer la fiabilité des informations reçues des prestataires de soins un bureau de vérification et de contrôle est installé dans les 8 zones. Ainsi, la vérification des quantités et l'évaluation de la qualité des prestations des 189 formations sanitaires des 8 zones pour les

mois de mars à juin sont déjà réalisées. Toutefois, il est à noter que l'identification des Organismes à Base Communautaire (OBC) chargée de la contre-vérification est en cours.

Au stade actuel, les premières factures des formations sanitaires impliquées dans le FBR ont été analysées, certifiée et transmise à l'Unité de Coordination du Projet (UCP) par le Consortium chargé de la vérification externe de la mise en œuvre du processus FBR.

La présente cérémonie officielle de paiement de crédits FBR aux Formations Sanitaires rentre dans le cadre de la mobilisation des acteurs autour des principes, des valeurs et des avantages du FBR au Bénin à travers la diffusion des résultats et de l'officialisation des paiements des crédits FBR aux formations sanitaires.

#### **Objectifs de cette cérémonie:**

Cette cérémonie a permis de:

- Motiver les différents acteurs de mise en œuvre du FBR surtout les prestataires des formations sanitaires à travers :
  - o les premiers paiements des crédits FBR aux formations sanitaires ;
  - o la reconnaissance officielle et publique du mérite des équipes des formations sanitaires les plus performantes.
- Assurer l'adhésion des différents acteurs clés au FBR notamment les PTF, les différentes autorités (sanitaires, administratives, élus locaux) et les populations bénéficiaires.

#### **Participants:**

- Le Ministre de la Santé, ses Conseillers Techniques, les Directeurs de Cabinet du Ministre de la Santé, les Secrétaires Généraux du Ministère le Santé, Directeurs du Ministère de la santé au niveau central ;
- Les Ministères en charge de la Planification, de l'Economie et des Finances, de la réforme administrative et autres,
- Les Directeurs Départementaux de la Santé, les Directeurs des Hôpitaux de zone concernés par le projet, les Médecins Coordonnateurs de Zones Sanitaires, les responsables de la cellule communication du MS,
- Le personnel de l'UCP, le Directeur de SCEN AFRIK, les Assistants techniques du consortium AEDES/AFRIK ;
- Le représentant de l'association des maires; les maires des trois communes de la zone OKT ;
- Le Chef de file des PTF (OMS) ; la Banque Mondiale, l'UNICEF, l'UNFPA ; l'USAID, la CTB et l'AFD ;

- Les représentants des Centres de Santé de Commune et Centre de Santé d'Arrondissement les plus performants par zone sanitaire ; les représentants des Comité de Gestion des Centres de Santé de la zone OKT, les plus accessibles ; les représentants de 5 associations Féminines de la ville de Ouidah ; les représentants de 5 Groupements de producteurs de Ouidah.

#### **Quelques montants des factures**

Un montant total de Quatre cent soixante-quatre millions sept cent quarante-neuf mille deux cent dix mille (464 749 210) FCFA de crédits FBR sera payé aux 189 Formations sanitaires du projet couvrant 8 zones sur les 34 que compte le Bénin.

La répartition de ce montant par zone sanitaire et par trimestre pour cette première période allant de mars à juin 2012 se présente comme suit dans le tableau ci-dessous en FCFA.

<b>Zone sanitaires</b>	<b>Crédits T1 (mars 2012)</b>	<b>Crédits T2</b>	<b>Total période</b>
BANIKOARA	13.985.656	38.504.851	<b>52.490.507</b>
KOUANDE-OUASSA-PEHUNCO-KEROU	9.771.969	29.453.233	<b>39.225.202</b>
COVE-ZANGNANADO-OUINHI	10.603.366	38.733.155	<b>49.336.521</b>
BOHICON-ZAKPOTA-ZOGBODOMEY	12.811.660	37.755.720	<b>50.567.380</b>
LOKOSSA-ATHIEME	6.851.756	22.301.855	<b>29.153.611</b>
ADJOHOUN-BONOU-DANGBO	8.973.613	25.395.910	<b>34.369.523</b>
PORTONOVO-AGUEGUES-SEME-PODJI	12.148.573	31.726.870	<b>43.875.443</b>
OUIDAH-KPOMASSE-TORI-BOSSITO	11.364.040	35.042.702	<b>46.406.742</b>
<b>Total</b>			<b>345.424.929</b>

Il est à noter que les paiements des crédits aux formations sanitaires sont trimestriels dans le cadre de ce projet pour une durée de 4 ans.

Au niveau des hôpitaux de zone couverts par le projet, les montants des factures se présentent comme suit en FCFA :

<b>Hôpitaux de zone</b>	<b>Crédits T1 (mars 2012)</b>	<b>Crédits T2</b>	<b>Total période</b>
HZ Cové	5.980.338	24.118.506	<b>30.098.844</b>
HZ Banikoara	7.786.375	19.920.985	<b>27.707.360</b>
HZ Ouidah	5.282.820	15.691.932	<b>20.974.752</b>
HZ Kouandé	3.649.347	12.690.522	<b>16.339.869</b>
HZ Lokossa	2.376.698	9.734.693	<b>12.111.391</b>
HZ Adjohoun	3.534.071	8.557.994	<b>12.092.065</b>
<b>Total</b>			<b>119.324.281</b>

En ce qui concerne les centres de santé, les plus méritants, les montants des factures sont les suivants en FCFA.

Zone sanitaire	Centre de Santé	Crédit T1 (mars 2012)	Credit T2	Total de la période
<b>BANIKOARA</b>				
	Goumori	988.185	<b>3.109.222</b>	<b>4.097.407</b>
	Toura	562.426	1.642.563	<b>2.204.989</b>
<b>KOUANDE-OUASSA-PEHUNCO-KEROU</b>				
	Pehunco	963.597	2.702.127	<b>3.665.724</b>
	Firou	562.426	1.498.874	<b>2.061.300</b>
<b>COVE-ZANGNANADO-OUINHI</b>				
	Ouinhi	844.350	2.589.000	<b>3.433.350</b>
	Banamè	538.395	1.435.107	<b>1.973.502</b>
<b>BOHICON-ZAKPOTA-ZOGBODOMEY</b>				
	Bohicon	3.872.820	10.560.223	<b>14.433.043</b>
	Kpozoum	753.177	1.958.619	<b>2.711.796</b>
<b>LOKOSSA-ATHIEMELA</b>				
	Athiémè	732.300	2.165.850	<b>2.898.150</b>
	Adohoun	858.358	2.419.382	<b>3.277.740</b>
<b>ADJOHOUN-BONOU-DANGBO</b>				
	Dangbo	678.900	2.162.100	<b>2.841.000</b>
	Gbéko	462.979	1.537.304	<b>2.000.283</b>
<b>PORTONOVO-AGUEGUES-SEME-PODJI</b>				
	Oganla	963.597	2.829.926	<b>3.793.523</b>
	Ekpè	1.279.350	3.329.471	<b>4.608.821</b>
<b>OUIDAH-KPOMASSE-TORI-BOSSITO</b>				
	Kindji	955.766	2.697.664	<b>3.653.430</b>
	Tokpa	562.426	1.642.563	<b>2.204.989</b>

L'ensemble des données y compris les montants des factures des 189 formations sanitaires du projet réparties dans 8 zones sanitaires, sont disponibles et accessibles sur le site du projet. [www.beninfbr.org](http://www.beninfbr.org)